

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 27 du 13 juillet 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-532

fixant l'organisation du système d'information et de communication de la défense et portant création de la direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication.

Du 28 juin 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

DÉCRET N° 2018-532 fixant l'organisation du système d'information et de communication de la défense et portant création de la direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication.

Du 28 juin 2018

NOR A R M D 1 8 1 6 4 6 4 D

Textes modifiés :

Code de la défense.

Décret n° 2009-870 du 15 juillet 2009 (JO n° 162 du 16 juillet 2009, texte n° 31 ; signalé au BOC 31/2009 ; BOEM 110.4.1, 110.5.1, 700.1.1) modifié.

Décret n° 2014-879 du 1er août 2014 (JO n° 180 du 6 août 2014, texte n° 6 ; signalé au BOC 43/2014 ; BOEM 160.1.1) modifié.

Texte abrogé :

A compter du 30 juin 2018 : Décret n° 2006-497 du 2 mai 2006 (n.i. BOC ; JO n° 103 du 3 mai 2006, texte n° 9 ; JO/135/2006 ; BOEM 110.6.2.3, 160.1.2.1) modifié.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 110.6.2.3, 160.1.2.1

Référence de publication : JO n° 148 du 29 juin 2018, texte n° 13 ; signalé au BOC n° 27/2018.

JO n° 148 du 29 juin 2018, texte n° 13